

mais au Canada, il est impossible de clore les comptes aussitôt, parce que ce pays comprend un vaste territoire où il se fait partout des affaires au nom de l'Etat. La loi accorde trois mois pour la clôture des comptes, mais nous tâchons toujours de les clore avant l'expiration de ce délai. Par conséquent, bien que l'année fiscale soit terminée de fait, nous ne sommes pas en état de dire ce qu'ont été le revenu et la dépense pour l'année. Nous ne pouvons mieux faire que de prendre les chiffres tels qu'ils sont jusqu'à date, de supputer raisonnablement les exigences probables et d'arriver ainsi à une estimation du résultat probable pour l'année. Inutile de rappeler à la Chambre que le revenu de l'année a été affecté par un état de gêne universelle qui s'est fait sentir à l'automne de 1907. Le revenu de 1906-1909 tel que reçu et établi jusqu'au 10 avril 1909 a été de \$84,352,581.30. J'estime que lorsque les rapports seront complétés et les comptes clos, on verra que le revenu s'est élevé à \$84,500,000. C'est \$11,500,000 de moins que le revenu de l'année précédente ou une diminution de 12 p. 100. Cette baisse, la gêne des affaires que nous connaissons tous, les difficultés que les ministres des Finances de tous les pays éprouvent à préparer leur budget doivent faire en sorte que l'on ne soit pas surpris de me voir dans l'obligation de déclarer un déficit très considérable au sujet des opérations de l'année dernière. J'avoue qu'il fut un temps où la situation m'a rendu perplexe et où je n'aurais pas été étonné de constater qu'il y aurait eu une balance contre nous lors de la clôture des comptes. Néanmoins, je suis heureux de dire que mes appréhensions à cet égard ne se réalisent pas.

Je suis fier de pouvoir dire que l'état des comptes à l'heure actuelle indique que l'exercice se soldera par un excédent de recettes de \$1,500,000. Les dépenses à la date du 10 avril 1909 accusaient un total de \$72,939,642.22, et si nous fixons, pour le reste de l'exercice, un montant à peu près égal à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, nous comptons que le total des dépenses pour l'exercice complet sera \$83,000,000 environ, et comme je chiffre les recettes à \$84,500,000, il nous restera un solde assuré de \$1,500,000, que je ne désespère pas de voir

s'accroître encore d'ici à la fin de l'exercice. J'ai l'assurance qu'on trouvera ce résultat des plus satisfaisants pour le Canada, s'il se réalise, car il s'agit ici d'une période où par l'univers entier, l'assiette des affaires a été fortement déséquilibrée par la pénurie du marché monétaire, et où, dans l'ordre naturel, l'on pouvait s'attendre à un bilan des plus défavorables. Naturellement, cet état est celui de la recette et de la dépense imputables sur le fonds consolidé seulement, celui que j'appellerai l'état des dépenses ordinaires de l'administration.

#### Dette nette, 1909, et chemin de fer Transcontinental.

Il faut en sus tenir compte des dépenses imputables sur le capital et sur le fonds spécial. Nous calculons qu'il faudra \$25,500,000 pour défrayer les dépenses de l'année écoulée sur le Transcontinental national. Le pont de Québec ajoute à la dette publique la somme de \$6,424,000, et les autres dépenses à compte du capital ou du fonds spécial se montent à \$17,300,000 de plus, au total, \$49,224,000. Il faut déduire un surplus estimé à environ \$1,500,000 et un fonds d'amortissement de \$1,675,000 soient \$3,175,000 qu'il faut déduire du montant de \$49,224,000, c'est-à-dire qu'il reste \$46,029,000, ou, en chiffres ronds, \$46,000,000 à porter à la dette nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1909. C'est un fort montant, mais on remarquera dès l'abord que \$32,000,000 sont affectés au Transcontinental national et au pont de Québec. Celui-ci doit compter à l'avenir comme partie intégrante de ce chemin de fer. L'on verra donc que si la dette accuse une forte augmentation, la vaste entreprise du Transcontinental national englobe la plus forte partie de cette dépense spéciale.

L'hon. M. FOSTER: L'honorable ministre peut-il nous donner les recettes de la douane et de l'accise?

L'hon. M. FIELDING: Non, je n'ai pas ces chiffres en détail. J'ai donné, hier ou avant-hier à l'honorable député les renseignements les plus récents que j'avais sur ce sujet, et un simple calcul pour les quelques jours qui restent avant de terminer l'exercice lui permettra de se former une idée passablement exacte.